

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 21 mars 2022

Journée mondiale de l'eau, mardi 22 mars

Une eau potable de qualité et la préservation de la biodiversité, des enjeux majeurs pour Nantes Métropole

Avec près de 1 000 km de cours d'eau, 9 500 hectares de zones humides et son bocage, l'eau, véritable bien commun de l'humanité, occupe une place centrale au sein de la métropole nantaise. La Loire, cette ressource qui contribue à l'attractivité et dans laquelle elle puise son eau potable fait aussi partie de l'identité de la Métropole. Nantes Métropole place la préservation de son patrimoine aquatique et l'accès à une eau potable de qualité parmi les priorités de la mandature.

« L'eau, véritable bien commun de l'humanité se trouve au carrefour d'enjeux vastes et nombreux qui en font un objet d'attention majeur. Qu'il s'agisse de la qualité du service public rendu aux usagers, de la transition écologique, du levier de nos aménagements sur les territoires et l'emploi local, comme de la dimension sociale de cette politique à travers notre tarification solidaire. A cela viennent s'ajouter de nouvelles préoccupations : effets du changement climatique sur les milieux, pollutions émergentes, menaces liées aux questions de cybersécurité... Pour affronter ces mutations, le territoire doit s'adapter. En cela, le doublement sur ce mandat des moyens financiers dédiés à cette politique publique attestent du volontarisme réaffirmé de la Métropole dans le domaine » Robin Salecroix, vice-président de Nantes Métropole en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement.

« Face à la dégradation accélérée des écosystèmes et à la fragilité de la ressource en eau, seulement 1 % des cours d'eau de notre département sont reconnus en bon état. La reconquête de la biodiversité terrestre et aquatique et de la qualité de l'eau sont donc des enjeux majeurs . L'urgence d'agir se révèle d'autant plus forte qu'au-delà de notre responsabilité morale vis-à-vis des prochaines générations, les politiques de l'eau et de la biodiversité concernent très étroitement, et dès aujourd'hui, la vie quotidienne des habitants et l'activité économique de notre territoire. Les aménagements de la métropole associés aux premières conséquences du changement climatique perturbent le cycle naturel de l'eau : inondations, étiages sévères, transferts de polluants vers le milieu naturel, altération morphologique des cours d'eau, érosion, etc. Notre responsabilité est de travailler à la conservation des équilibres naturels » Jean Sébastien Guitton, vice-président de Nantes Métropole en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité.

De nombreux projets pour valoriser cette ressource

Chaque année, les habitants des 24 communes de l'agglomération consomment plus de 30 M de mètres cubes d'eau potable, produite et distribuée sous la responsabilité de Nantes Métropole.

Grand projet de la Métropole, les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable de la Roche se poursuivent et devraient s'achever en 2023. Cette usine qui produit en moyenne 115 M de litres d'eau potable par jour couvre aujourd'hui les besoins de 87 % des habitants de la métropole et de 45 % des habitants de la Loire-Atlantique. Ces travaux vont lui permettre de se doter de procédés de traitement innovants, comme un réacteur à ultraviolets pour la désinfection des micro-organismes.

En parallèle, la Métropole poursuit le renouvellement de ses réseaux d'eau potable et sécurise son approvisionnement afin de délivrer une eau de qualité pour ses usagers. Des analyses et des contrôles permanents sont réalisés continuellement afin de s'assurer de la qualité de l'eau. Un programme d'autosurveillance est mené par chacun des opérateurs sur son territoire, ce qui correspond à plus de 5 000 analyses chaque année.

Chiffres clés

- 39 365 475 m³ d'eau mis en distribution
- 120 litres d'eau par jour et par habitant sont consommés en moyenne
- 3 200 km de réseau d'eau potable
- 57 M de m³ d'eaux usées traitées

La préservation et la reconquête de la biodiversité parmi les enjeux de ce nouveau mandat

La biodiversité régule le climat et le fonctionnement de notre environnement, elle garantit des ressources et des conditions indispensables aux activités humaines, de la santé à l'alimentation.



Afin de protéger la biodiversité des cours d'eau et des milieux humides, sur son territoire, la Métropole mène un travail de restauration sur le Cens, le Gesvres, le Charbonneau, les marais de Couëron ainsi que la grande Vallée de Bouguenais.

La Métropole limite également les rejets d'eaux usées en fiabilisant la collecte, grâce au renouvellement des réseaux et du schéma directeur d'assainissement à horizon 2035, pour dimensionner correctement les réseaux et ouvrages nécessaires aux futurs besoins du territoire.

Des investissements en hausse pour cette mandature

Afin de mettre en œuvre cette volonté politique, les investissements programmés sur le mandat 2021-2026 sont en forte augmentation, avec :

- 172 M€ pour l'eau potable, soit une hausse de 50 % comparée à la dernière mandature.
- 244 M€ pour l'assainissement, en hausse de 170 %.
- 45,8 M€ pour le grand cycle de l'eau, en hausse de 250 %.

Pour venir soutenir ces investissements, la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), équivalente à 6€/an ajoutée sur la taxe foncière des contribuables, viendra financer les actions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Un accord cadre Neptune 6 a également été renouvelé avec l'agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) sur 2021-2023 comportant 33 actions pour un budget de 31 M€ avec une aide de l'AELB à hauteur de 13 M€.

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, les élus à la coopération décentralisée Alassane Guissé et Anthony Berthelot sont en déplacement à Dakar et Rufisque, du 17 au 24 mars.

Depuis 2006, Nantes Métropole s'est dotée d'un fonds de coopération sur l'eau potable et l'assainissement à hauteur de 0,5% de son budget annexe, soit 350 000 euros par an. Elle finance par ce biais deux projets de coopération décentralisée avec les communes de Dschang au Cameroun et de Kindia en Guinée.

- En Guinée, Kindia est accompagnée par la métropole et l'association Guinée 44 sur le déploiement de politiques publiques concertées sur l'eau jusqu'en 2023.
- Au Cameroun, un projet de coopération sur l'eau potable a déjà permis à Dschang de se doter d'une agence municipale de l'eau et de l'énergie.

Actuellement, un nouveau programme est mené sur l'assainissement avec le département de la Menoua (600 000 habitants) dont Dschang fait partie pour encadrer les pratiques de vidange. Il prévoit la construction d'une station de traitement et un service d'exploitation intégrant une tarification. La collectivité camerounaise s'est également engagée par l'intermédiaire de Nantes Métropole sur un échange de savoir-faire avec la Guinée. Par ailleurs, depuis 2016, la métropole a complété son fonds eau par un fonds climat énergie et déchets de 40 000 euros abondé par son budget général.